

quelque difficulté à en connaître le nombre exact, surtout dans certaines paroisses dont l'étendue n'est qu'en partie comprise dans les limites de la Ville.

L'enregistrement des décès, au bureau d'Hygiène, d'après le règlement No 229, adopté le 18 mai 1896, par le Conseil municipal, fut mis en opération au milieu de cette même année. Depuis cette date, les citoyens sont obligés, après la mort de toute personne, d'apporter à l'Hôtel de Ville un certificat de décès de ladite personne, rempli et signé par un médecin ou par le coroner sur une formule officielle émise par le Bureau. Ainsi, les autorités sanitaires sont non seulement mises immédiatement au fait de tout décès et en état d'en contrôler la cause, mais elles peuvent aussi, de cette façon, obtenir toutes les informations nécessaires aux fins de la statistique et réclamer dans l'intérêt de la salubrité publique. Ce système a fonctionné depuis, à la plus grande satisfaction du public en général, des surintendants des cimetières, des entrepreneurs de pompes funèbres et des compagnies de transportation.

Il est à regretter que, jusqu'à présent, par une insuffisance dans le budget du Département, on n'ait pas pu trouver encore le moyen de nommer un actuaire spécialement chargé de faire les tableaux et les comparaisons statistiques en rapport avec les informations fournies par ces certificats de décès et d'en retirer toutes les conclusions intéressantes pour notre démographie.

Mortalité Annuelle

En prenant le chiffre de la population de la ville de Montréal, fourni par le quatrième recensement du Canada, fait fin d'avril 1901, par notre gouvernement fédéral, soit 267,730 habitants et en calculant l'augmentation probable de notre population au milieu de l'année de 1903, notre taux de mortalité, pour cette année, se trouve, comme indiqué d'ailleurs dans le tableau comparatif des mortalités annuelles des années précédentes, de 24.39 pour 1,000.

En éliminant, suivant l'habitude adoptée dans nos rapports annuels précédents, les naissances prématurées dites *viables* et aussi les naissances des *enfants trouvés*, le plus grand nombre de ces derniers (plus des deux tiers d'après les registres tenus à la Maternité de la Miséricorde n'appartenant pas à notre population), et en continuant de calculer notre augmentation probable, cette année, d'après les mêmes proportions d'augmentation dont nous nous sommes servis pour calculer nos populations annuelles jusqu'à l'année 1901 inclusivement, notre taux de mortalité ne serait plus que 20.21 pour 1,000, proportion appréciablement avantageuse et qui pourrait favorablement être comparée non seulement avec le taux de mortalité des années précédentes, mais aussi avec la moyenne de mortalité annuelle des plus grandes villes des autres pays.

La moyenne du taux de la mortalité annuelle de Montréal, pour les 18 dernières années (en faisant abstraction de 1885, année de notre terrible épidémie de variole) a été de 24.77 pour 1,000 de la population, tandis que le taux de la mortalité annuelle pour 1901 a été de 23.25 pour 1,000 et celui de 1902 de 22.58 pour 1,000. Le taux de notre mortalité totale pour 1903 serait donc de 4.56 pour 1,000 moindre que celui de la mortalité moyenne des 18 années précédentes, et aussi de 3.04 pour 1,000 et 2.37 pour 1,000 moindre que les taux respectifs des années 1901 et 1902.

Mortalité dans quelques villes étrangères

Le taux de mortalité pour 1903, à New-Castle-upon-Tyne, était de 19.22 pour 1,000; à Liverpool, de 22.48; à Manchester, de 19.72; à Glasgow, de 19.2; à Dublin, de 22.9; à Belfast, de 20; à Saint-Petersbourg, de 23.8; à Paris, de 17.9; à New-York, de 18.2; à Londres, de 16.48; à Berlin, de 16.5; à Munich, de 20.7; à Vienne, de 18.6; à Trieste, de 25.5; à Moscou, de 27.5; à San-Francisco, de 18.6 et à la Nouvelle-Orléans, de 21.6.

Certaines causes de mortalité

La tuberculose a causé moins de décès durant l'année 1903 que dans les années précédentes. Avant 1900, la mortalité totale était de 602 décès; en 1901, elle a été de 647 décès; en 1902, de 644 décès, tandis qu'en 1903 elle est de 633 décès seulement.

En 1903, il y a eu deux décès causés par la variole, c'est-à-dire 8 de moins qu'en 1902.

La rougeole a fait 77 victimes, 7 de moins qu'en 1902.

La scarlatine a causé 24 décès, 40 de moins qu'en 1902, 221 de moins qu'en 1901 et 108 de moins qu'en 1900.

Les décès causés par la diphtérie et la diarrhée ne peuvent être comparés parce que ces maladies ont été classifiées d'après la nouvelle méthode internationale. Sous la rubrique "*Diphthérie*" se trouve aussi compris le croup, et sous la rubrique "*Diarrhée*," l'entérite.

in this Province. Sometimes, however, there was difficulty in establishing the exact number, especially in certain parishes whose limits extend beyond those of the City.

The reporting of deaths to the Health Department, in accordance with by-law No. 229, adopted the 18th. May 1896, was enforced in the middle of that year; since then, citizens are obliged, upon the death of any person, to deposit in the Health Department a certificate of the death of such person, signed by a physician or by the coroner, made out upon an official form which is supplied by the Department. Thus the sanitary authorities are not only at once informed as to all deaths and placed in a position to control their cause; but in this way, they may also obtain full information necessary for statistical purposes, needed in the interests of public health.

This system has ever since worked to the greatest satisfaction of the public in general, of superintendents of cemeteries and of transportation companies.

It is to be regretted that, up to the present, owing to the slender financial means at the disposal of the Department, we have not been able to appoint an actuary to take special charge of the work of preparing the tables, make the statistical comparisons based upon the information supplied by the death certificates and deduce from them all conclusions of interest to our demography.

Annual Mortality.

Taking the figure of the population of Montreal as given in the fourth census returns of Canada, completed at the end of April 1901, by the Federal Government, namely: 267,730 inhabitants, and calculating the probable increase of our population up to the middle of the year 1903, our total mortality for this period, as stated elsewhere in the comparative table showing the annual mortality of preceding years, is 24.39 per 1000.

Leaving aside, as has been customary in preceding annual reports, the viable premature births and the illegitimates, (most of the latter, two-thirds according to the registers of the "Maternité de la Miséricorde" not belonging to Montreal), and taking for this year's basis of probable increase as the same proportionate increase with which we have figured our population according to the annual increase attributed to it, in the years extending up to 1901, our rate of mortality would be only 20.21 per 1000, a figure which compares favorably, not only with the rate that obtained in preceding years, but also with the death-rates of the larger cities of other countries.

The mean annual death-rate for the past 18 years, leaving out that for 1885, the year in which the great smallpox epidemic prevailed, was 24.77 per 1000 of the population; while the rate for 1901, was 23.25 and that for 1902, 22.58 per 1000.

The rate for 1903, was therefore 4.56 less than the mean rate for the preceding 18 years; 3.04 per 1000 and 2.37 per 1000 less than in 1901 and 1902 respectively.

Mortality in certain foreign cities.

The rate of mortality for 1903 in New-Castle-upon-Tyne, was 19.22 per 1000; in Liverpool, 22.48; in Manchester, 19.72; in Glasgow, 19.2; in Dublin, 22.9; in Belfast, 20; in St. Petersburg, 23.8; in Paris, 17.9; in New York, 18.2; in London, 16.48; in Berlin, 16.5; in Munich, 20.7; in Vienna, 18.6; in Trieste, 25.5; in Moscow, 27.5; in San Francisco, 18.6 and in New Orleans, 21.6.

Certain Causes of Death.

Tuberculosis caused less deaths than in preceding years. Before 1900, the number of deaths was 692; in 1901, 647; in 1902, 644; while in 1903 the number was only 633.

In 1903, there were 2 deaths caused by smallpox, or 8 less than in 1902; 77 by measles, or 7 less than in the preceding year; 24 by scarlatina, or 40 less than in 1902, and 221 less than in 1901 and 108 less than in 1900.

The deaths by diphtheria and by diarrhoea cannot be compared as they have been classified according to the new international system. Under the title: "Diphtheria" are included the deaths from croup, and under the title "Diarrhoea" the deaths from enteritis.